



Pour publication immédiate 09/21/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES MESURES EXECUTIVES POUR
REDUIRE LES BARRIERES POUR LES NEW YORKAIS AVEC DES
CONDAMNATIONS PENALES**

Le Gouverneur accepte et adopte les recommandations du Conseil sur la réinsertion sociale qui améliore l'accès à l'emploi, au logement, et aux soins de santé pour les New Yorkais avec un passé criminel

Les recommandations sont taillées sur mesure pour soutenir une réinsertion réussie, réduire la dépendance aux allocations publiques, et réduire les taux de récidive, faisant économiser aux contribuables des milliers de dollars et aidant les New Yorkais à se remettre sur pied

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que 12 recommandations effectuées par le Conseil sur la réinsertion sociale et la réintégration (Council on Community Re-Entry and Reintegration), qui élimine les barrières que rencontrent les New Yorkais avec des condamnations pénales lorsqu'ils tentent de se réinsérer dans leurs communautés, seront pleinement mises en œuvre par cette administration. Les recommandations abordent les questions allant de l'emploi au logement et aux soins de santé, et font de l'Etat de New York un chef de file du mouvement au niveau national pour réinsérer avec succès les personnes qui ont purgé leur peine dans la société, ce qui fait économiser de l'argent aux contribuables et soutient la sécurité publique.

« L'Etat de New York est un Etat de l'opportunité, où les personnes de tous parcours et tous milieux ont une chance égale de poursuivre leurs objectifs », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Les efforts de ce Conseil accroissent la capacité de nos

concitoyens avec des condamnations pénales de contribuer positivement à leurs familles et communautés, permettant de créer un Etat de New York plus équitable et plus sûr. »

Le Gouverneur Cuomo a créé le Conseil sur la réinsertion sociale et la réintégration en juillet 2014, et l'a chargé d'identifier les barrières que rencontrent les anciens détenus et d'effectuer des recommandations pour un changement. En moyenne, l'Etat de New York libère plus de 25 000 personnes de prison chaque année et les études montrent que sans politique de réinsertion réussie, il existe un taux plus élevé de re-condamnations. En moyenne, l'Etat de New York dépense 60 000 \$ pour héberger une personne incarcérée chaque année.

Aujourd'hui, le Gouverneur Cuomo a accepté les douze recommandations du Conseil et s'est engagé envers leur strict respect, leur mise en oeuvre et application par l'Etat. [Les New Yorkais avec des condamnations pénales et les représentants de la sécurité publique et des communautés de défense](#) accueillent favorablement les recommandations du Conseil et les mesures du Gouverneur avec enthousiasme.

1. Adopter de nouvelles directives contre la discrimination pour le logement financé par l'Etat de New York

De nouvelles directives interdiront la discrimination sur la seule base d'une condamnation, et exigeront des opérateurs qu'ils effectuent une évaluation individualisée des candidats sur la base des facteurs tels que la gravité du délit, le temps écoulé depuis le délit, l'âge du candidat au moment du crime et la preuve de la réhabilitation du candidat. La Division du renouvellement du logement et des communautés travaillera avec les agences locales pour assurer leur plein respect.

Avant cette réforme, des logements pouvaient être refusés à des personnes sur la base seulement de leur condamnation, sans considérer leur réhabilitation ou s'ils représentaient un danger pour leurs voisins.

La directive couvrira le logement public, financé par l'Etat, l'aide fédérale à la location de la Section 8, administrée par les agences d'Etat, et le logement abordable financé par l'Agence de financement du logement.

2. Définir des directives uniformes qui évaluent les candidats qualifiés pour les licences professionnelles de l'Etat.

De nouvelles directives s'appliqueront aux demandes de licences, notamment celles de coiffeurs, auxiliaires médicaux, et courtiers immobiliers, entre autres, avec une présomption d'accorder une licence, à moins qu'un examen personnalisé du passé

criminel d'un candidat dans le cadre du statut anti-discrimination de l'Etat de New York régissant la délivrance de licences et l'emploi s'y oppose. Avant ces directives, une approche inégale sévissait dans l'examen des candidatures pour les licences professionnelles pour plusieurs licences professionnelles différentes.

3. Adopter un recrutement fondé sur l'égalité des chances dans les agences de l'Etat de New York.

Les candidats à des postes compétitifs dans les agences de l'Etat de New York ne seront pas tenus de discuter ou de divulguer des informations sur des condamnations antérieures tant que l'agence n'aura pas interrogé le ou la candidat(e) et ne sera pas intéressée pour le ou la recruter. C'est parce que les employeurs malheureusement ne prennent pas en considération une candidature lorsqu'ils apprennent que la personne a fait l'objet d'une condamnation pénale. Par conséquent, de nombreux New Yorkais qualifiés se voient refuser la possibilité de contribuer au marché du travail, notamment dans un service d'Etat.

4. Amender 10 réglementations de la délivrance de licences et de l'emploi de l'Etat de New York.

De nouvelles réglementations réduiront les barrières pour les personnes avec des condamnations pénales pour qu'elles puissent occuper des emplois avec des licences. Des changements sont en progrès dans les Départements de la santé, de l'Etat, et de la protection de l'environnement. Les anciennes réglementations ont créé des barrières plus strictes pour les personnes avec des condamnations que celles exigées par le statut. Grâce à ces changements, les anciens détenus hommes et femmes peuvent obtenir des licences faisant l'objet du cadre statutaire rigoureux existant, et sans faire face à des interdictions absolues définies par aucune loi.

5. Inclure les anciens détenus comme une population cible pour le logement supervisé.

Les sans-abri qui sont libérés après une incarcération seront désormais l'une des populations cibles qui peut être desservie par des projets de logement supervisé financés par l'Etat de New York. Un grand nombre de personnes aux besoins spéciaux qui sont libérées de prison ont besoin de logements avec des services sur place après leur libération. Loger ces personnes et leur offrir des services devraient permettre de réduire le nombre d'arrestations et le recours au système des foyers.

6. Rationaliser la procédure de demande pour les documents créant une présomption de réhabilitation.

Les certificats de décharge d'incapacités (Certificates of Relief from Disabilities) et Certificats de bonne conduite (Certificates of Good Conduct) sont des documents utiles

qui créent une présomption de réhabilitation pour les personnes éligibles. De nouvelles procédures plus accessibles pour obtenir ces documents seront mises en oeuvre. La procédure de demande pour ces certificats a historiquement été très lourde et lente.

7. Offrir une voie pour obtenir une carte d'identité émise par le Département des véhicules à moteur pour les personnes libérées d'une prison d'Etat.

Les personnes qui sortent des établissements d'Etat seront autorisées à obtenir des formulaires d'identification, notamment des permis de conduire et permis d'apprenants, le cas échéant, si elles ont une carte d'identité émise par une prison d'Etat, des papiers de leur libération, des certificats de naissance originaux et des cartes de sécurité sociale. Ce changement part de la réalité actuelle que tout le monde a besoin d'une carte d'identité émise par l'Etat. Auparavant, les données indiquaient que seulement 29 pour cent des personnes libérées des établissements d'Etat avaient ces cartes d'identité six mois après leur libération. Les premiers rapports de cette nouvelle procédure indiquent que 45 pour cent des personnes ont maintenant cette carte d'identité dans le même laps de temps ; une augmentation de 50 pour cent.

8. Lancer un effort de recherche d'emploi aidé par les nouvelles technologies données par Applio Corp.

Ce nouveau système basé sur le kiosque permettra aux demandeurs d'emploi avec des condamnations pénales de surmonter des préjugés négatifs en se présentant via la vidéo à des employeurs potentiels. Sans ces innovations, les demandeurs d'emploi luttent pour faire connaître la façon dont ils peuvent contribuer, ralentis par des candidatures formelles et des couches de bureaucratie.

9. Donner aux personnes dans les prisons d'Etat la capacité d'économiser plus d'argent à utiliser après leur libération.

De nouvelles directives sont introduites et mises en oeuvre pour détourner moins d'argent qui est envoyé aux personnes depuis des sources extérieures vers le paiement de frais autre que la restitution. Avant cette réforme, 100 pour cent de l'argent parvenant aux détenus de la part de leurs familles et d'autres sources extérieures partait en paiement d'amendes, ne laissant rien aux personnes pour économiser pour leur libération. Même avec ces nouvelles directives, cependant, la restitution reste la première et principale obligation de toutes les personnes condamnées et la restitution devra être payée entièrement.

10. Créer une nouvelle capacité de logement et de traitement pour les personnes souffrant de maladies mentales et sortant des prisons d'Etat.

La capacité sera accrue via une sollicitation du Département de la Santé mentale pour des logements supervisés pour les personnes souffrant de graves maladies mentales et

qui retournent dans la Ville de New York. Ces logements supervisés permettront de garder les personnes souffrant de maladies mentales sous traitement et à l'écart des rues.

11. Accroître le nombre de personnes qui sortent de prison inscrites à une couverture santé.

De nouveaux efforts d'inscription à Medicaid seront déployés, dirigés par le Département de la Santé et le Département des services correctionnels et de la supervision communautaire. Près de 400 personnes par mois ont été inscrites à ce jour. Cette couverture est nécessaire parce que les personnes qui sortent de prison ont des besoins médicaux élevés, notamment pour le traitement des troubles liés à l'abus de substances et des maladies chroniques telles que le diabète et l'hypertension. Sans couverture médicale, ils finissent par coûter plus cher à l'Etat de New York avec des visites onéreuses aux urgences.

12. Permettre aux personnes qui rentrent chez elles de vivre avec leurs conjoints ou partenaires.

Reconnaissant que retourner auprès de leurs familles et proches est la voie la plus abordable et la plus humaine pour réduire l'itinérance et accroître la stabilité après une libération, les personnes pourront désormais vivre avec leurs conjoints et partenaires tant qu'une détermination individualisée ne révèle aucun indice de violence domestique impliquant ces partenaires. Une politique administrative antérieure avait rendu involontairement difficile pour certaines personnes le fait de vivre avec leurs partenaires avec lesquels il n'y avait aucun antécédent d'abus.

Alphonso David, Conseiller auprès du Gouverneur, a déclaré : « Lorsque les gens sont libérés d'une incarcération ou ont un passé criminel, ils sont confrontés à des obstacles qui nuisent grandement à leurs chances de trouver du travail, vivre avec leurs familles et rester en bonne santé. Depuis sa création, ce Conseil a travaillé avec diligence avec les agences d'Etat non seulement pour identifier les barrières inutiles placées sur les personnes avec des condamnations, mais pour les réduire, en cohérence avec la sécurité publique. En seulement une année, ce Conseil a déjà effectué de gros progrès dans cette initiative. »

La Présidente du Conseil, Rossana Rosado, a déclaré : « Nous avons réalisé nos objectifs cette année mais notre tâche est loin d'être terminée. En envisageant de réduire beaucoup plus de barrières systémiques comme celles rencontrées à la réinsertion, nous ne perdrons pas de vue le rôle de l'Etat de New York comme chef de file du combat contre l'impact dévastateur et la stigmatisation de citoyenneté de seconde classe que rencontrent un grand nombre de nos concitoyens New Yorkais, en

particulier les hommes de couleur. »

Le Conseil continuera de capitaliser sur la réussite de cette première année en promouvant un éventail d'opportunités éducatives, afin d'améliorer les chances d'emploi, en s'attaquant aux barrières liées aux soins de santé, en visant à réduire le potentiel d'extorsion de l'exposition publique d'antécédents criminels et en continuant à rechercher des solutions cohérentes avec l'équité et la sécurité publique.

Les membres du Conseil sur la réinsertion sociale et la réintégration sont listés ci-dessous par ordre alphabétique :

Robert Burns, Bureau des mises à l'épreuve, Comté de Monroe, Chef des services de probation

Alphonso David, Conseiller auprès du Gouverneur

Soffiyah Elijah, Association des services correctionnels de New York, Directrice Exécutive

Elizabeth Gaynes, Association Osborne, Directrice Exécutive

Elizabeth Glazer, Bureau de Justice pénale de la Ville de New York, Directrice

Ann Jacobs, Initiative de réinsertion des prisonniers, Faculté John Jay, Directrice

Seymour James, Société de l'aide juridictionnelle (Legal Aid Society), Avocat en charge de la pratique pénale

Angela Jimenez, Conseillère spéciale

Rick Jones, Service de défense du quartier de Harlem (Neighborhood Defender Service of Harlem), Directeur Exécutif

Max Kenner, Prison Bard Initiative, Fondateur et Directeur Exécutif

Mary Kornman, Bureau du Procureur de District du Comté de Westchester, Chef du Bureau de planification stratégique et du contrôle de la criminalité

Georgia Lerner, Association des prisons pour femmes, Directrice Exécutive

Glenn Martin, Just Leadership USA, Fondateur et Président

George McDonald, Fonds DOE, Fondateur et Président

Brenda McDuffie, Ligue urbaine de Buffalo, Buffalo Urban League, Président Directeur Général

Julio Medina, Exodus Transitional Community, Fondateur, Directeur Général

JoAnne Page, The Fortune Society, Président Directeur Général

Chauncey Parker, Bureau du Procureur de District de Manhattan, Procureur de District Adjoint Exécutif pour les stratégies de prévention de la criminalité

Sean Pica, Hudson Link, Directeur Exécutif

Rossana Rosado, Faculté de justice pénale John Jay, Membre du Conseil d'administration (Présidente)

Jessica Roth, Ecole de Droit Cardozo, Professeur Assistant et Membre du Conseil,

Centre national d'accès à la justice (National Center for Access to Justice)

Paul Samuels, Centre d'action légale, Directeur et Président

Sam Schaeffer, Centre des offres d'emploi (Center For Employment Opportunities),
PDG/Directeur Exécutif

Joanne Schlang, Treatment Alternatives for Safer Communities, Directeur Exécutif

Danielle Sered, Vera Institute of Justice, Directrice, Justice commune

Anthony Thompson, Ecole de Droit de l'Université de New York, Professeur

Chris Watler, Centre pour l'innovation au tribunal (Center for Court Innovation), Centre
de justice communautaire de Harlem, Directeur de projet

Marsha Weissman, Centre pour les alternatives communautaires (Center for
Community Alternatives), Directrice Exécutive

###

Des informations complémentaires sont disponibles sur www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418